



CABINET
LOUIS PLANCHE

Expertise Comptable & Commissariat aux Comptes

Isabelle SIAUX et Jérôme PLANCHE
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

"BTP INITIATIVES AUVERGNE RHÔNE ALPES"

ASSOCIATION LOI 1901

SIEGE SOCIAL : 23, AVENUE CONDORCET

- 69100 VILLEURBANNE -

N° SIREN 443 675 434



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

www.cabinetplanche.com

95 rue Vendôme - 69006 LYON - Tél. : 04 78 89 99 26 - Fax : 04 72 44 05 69 - e-mail : cabinetplanche@cabinetplanche.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Rhône-Alpes - Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.

Société par Actions Simplifiée au Capital de 50 000 Euros - 330 347 212 R.C.S. LYON - N°TVA Intracommunautaire FR 20330347212

Aux Membres de l'Assemblée,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association «BTP INITIATIVES AUVERGNE RHONE ALPES» relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau le 27 Mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 6 Juillet 2020

CABINET LOUIS PLANCHE
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon

Le commissaire aux comptes

CABINET LOUIS PLANCHE

Jérôme PLANCHE

BILAN ACTIF

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 963	1 355	1 608	2 405
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	3 881	2 266	1 615	2 243
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières	667		667	667
TOTAL (I)	7 512	3 621	3 889	5 314
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	58 048		58 048	43 849
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	606 171		606 171	551 186
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 865		25 865	85 973
Charges constatées d'avance (3)	4 773		4 773	8 952
TOTAL (III)	694 858		694 858	689 960
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	702 368	3 621	698 747	695 275

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

667

666

BILAN PASSIF

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	109 967	74 457
Excédent ou déficit de l'exercice	1 512	35 510
	<i>Situation nette</i>	
	111 478	109 967
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	
	111 478	109 967
Comptes de liaison		
	TOTAL (II)	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL (III)	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL (IV)	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 749	63 534
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	146 487	182 782
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	351 033	338 991
Produits constatés d'avance		
	TOTAL (V)	
	587 269	585 308
Ecarts de conversion passif		
	(VI)	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	
	698 747	695 275

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

587 269

COMPTES DE RÉSULTAT

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	74 550	75 549
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	882 336	803 847
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	18 576	21 728
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	8	4
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	975 470	901 129
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	223 228	202 215
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	30 175	27 037
Salaires et traitements	514 813	440 293
Charges sociales	202 938	190 651
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 274	922
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	6	3
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	973 434	861 122
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	2 036	40 007
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		

COMPTES DE RÉSULTAT

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		
Impôt sur les bénéfices	524	4 497
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 512	35 510
TOTAL DES PRODUITS	975 470	901 129
TOTAL DES CHARGES	973 958	865 619
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	1 512	35 510

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de **698 747 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de **975 470 Euros** et dégageant un bénéfice de **1 512 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes indiquées ci-après ainsi que le sommaire, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/05/2020 par le Bureau sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale.

CABINET LOUIS PLANCHE
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information	
		Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
ANNEXE COVID-19			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE**Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE****Du 01/01/2019 au 31/12/2019****FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

- Information relative aux traitements comptables induits par la crise sanitaire Covid-19:

Dès le début de la crise sanitaire covid-19, l'Association a pris les mesures nécessaires pour préserver la santé de ses employés, de ses Membres, de ses fournisseurs et de ses autres parties prenantes. Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la crise sanitaire dans la mesure où cet événement est postérieur à cette date sans lien avec une situation existante à la clôture de l'exercice.

- Continuité d'exploitation:

A la date d'arrêt des comptes, l'activité de travail est ralentie en raison de la difficulté que rencontrent les chargés de mission pour intervenir dans les sociétés adhérentes.

L'Association anticipe donc une baisse d'activité sur l'exercice 2020.

Afin d'anticiper une potentielle tension sur la trésorerie, la Direction a recouru à l'activité partielle.

A la date d'arrêt des comptes, le plan d'action décrit ci-dessus permet à la société de poursuivre son activité et il n'existe pas d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les logiciels sont amortis en linéaire sur 2 à 3 ans.

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - Matériel de bureau et informat Dégressif 3 ans

CRÉANCES

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE

L'Association est soumise aux impôts commerciaux. Cependant, certaines de ses opérations se situent hors du champ de la TVA.

Les charges correspondant à une action sont individualisées et il leur est appliqué un coefficient de déduction (coefficient d'assujettissement * coefficient de taxation * coefficient d'admission) dépendant des opérations auxquelles elles se rattachent.

CABINET LOUIS PLANCHE
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon

ANNEXE*Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CABINET LOUIS PLANCHE
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 664		299
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	4 356		550
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	4 356		550
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			667	
			TOTAL	667	
		TOTAL GENERAL	7 687		849
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt. poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		2 963	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier	1 026		3 881
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 026	3 881	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			667	
		TOTAL		667	
		TOTAL GENERAL	1 026	7 511	

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	259	1 095		1 355
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 114	1 179	1 026	2 266
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	2 114	1 179	1 026	2 266
	TOTAL GENERAL	2 373	2 274	1 026	3 621

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements	TOTAL						
A. Immob. incorpor.	TOTAL						
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL				
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

CABINET LOUIS PLANCHE
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissaires aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes
 de Lyon

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	667		667
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	58 048	58 048	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 031	1 031	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 849	2 849	
	Etat & autres	2 783	2 783	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	597 525	597 525	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 984	1 984		
Charges constatées d'avance	4 773	4 773		
TOTAUX		669 660	668 993	667
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés.		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE**Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE****Du 01/01/2019 au 31/12/2019****CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		4 773
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	4 773

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		56 728
Autres créances		599 371
Disponibilités		
	TOTAL	656 099

CABINET LOUIS PLANCHE
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissaires aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes
 de Lyon

ANNEXE

Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	89 749	89 749		
Personnel & comptes rattachés	38 193	38 193		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	58 240	58 240		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 837	11 837		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	38 218	38 218		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	351 033	351 033		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	587 269	587 269		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

CABINET LOUIS PLANCHE
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon

ANNEXE*Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 876
Dettes fiscales et sociales	65 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	130 271

CABINET LOUIS PLANCHE
 Société d'Expertise Comptable
 et de Commissaires aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes
 de Lyon

ANNEXE*Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 114 481,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	2,00 %
Table de mortalité	INSEE 2010-2012
Mise à la retraite	

CABINET LOUIS PLANCHE
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon

ANNEXE*Assoc BTP INITIATIVE AUVERGNE*

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

LES EFFECTIFS

EFFECTIF MOYEN DE L'ANNE 2019 :

Hommes : 4 personne
Femmes : 8 personnes

Soit un effectif moyen global de 12 personnes.

CABINET LOUIS PLANCHE
Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Lyon

BTP INITIATIVE ANNEE 2019 - COMPTE DE RESULTAT PAR OPERATION

	ENVIRONNEMENT	HANDIBTP	CONSTRUCTYS	AUTRES	TOTAL
PRODUITS					
SUBVENTI Région Rhône-Alpes	334 071,54				334 071,54
Autres Financeurs	2 960,00	397 250,00			400 210,00
Profession	113 773,86				113 773,86
PRESTATIONS SERVICES		16 770,00	57 780,20		74 550,20
AUTRES		18 785,28	197,12	31 460,00	50 442,40
TOTAL PRODUITS	450 805,40	432 805,28	57 977,32	31 460,00	973 048,00
CHARGES					
AUTRES ACHATS ET CH. EXTERNES	30 114,27	115 863,50	22 213,01	31 459,19	199 649,97
SALAIRES	242 377,94	181 418,68	18 195,41	-	441 992,03
CHARGES SOCIALES ET FISCALES/SALAIRES	131 328,90	92 497,58	6 854,33	-	230 680,81
AUTRES CHARGES		1 746,09	-	-	1 746,09
FRAIS GENERAUX STRUCTURE	46 984,29	41 244,89	8 714,42	-	96 943,60
TOTAL CHARGES	450 805,40	432 770,74	55 977,17	31 459,19	971 012,50
RESULTAT 2019 avant impôt	0,00	34,54	2 000,15	0,81	2 035,50
Impot Société		9,00	515,00	-	524,00
RESULTAT 2019 après impôt	0,00	25,54	1 485,15	0,81	1 511,50

BTP INITIATIVES ANNEE 2019 - CLES DE REPARTITION DES FRAIS GENERAUX

EN FONCTION DU NOMBRE D'EQUIVALENT TEMPS PLEIN

frais généraux	charges	produits
604000 ACH.ETUDES PREST.SERV.	34,80	
606400 FOURNITURE BUREAU	685,00	
613200 LOCATION IMMOBILIERE	2 200,00	
614000 CHARGES LOCATIVES	450,00	
615600 MAINTENANCE	766,08	
616002 ASSURANCES B.MACHINES	564,46	
616003 ASSURANCES EGIDE	241,27	
616005 ASSURANCE RESP.CIVILE	193,80	
616014 ASSURANCES FLOTTES	1 344,58	
616100 ASS.ARRET TRAVAIL	120,88	
616110 ASS.PREV.COLLECTIVE	-	
622600 HONORAIRES	11 776,50	
622700 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	50,00	
625700 FRAIS DE RECEPTION	420,83	
626000 FRAIS POSTAUX	430,96	
627500 SERVICES BANCAIRES	1 077,40	
628100 COTISATIONS	28,80	
631100 TAXES SALAIRES	1 052,71	
633300 FORMATION CONTINUE	287,77	
635112 CFE	557,00	
635115 CVAE		263
641111 SALAIRES ADMINIST.	69 117,62	
645100 RETENUES SEC.SOCIALE	7 395,71	
647000 COTISATIONS APAS	128,37	
647100 BTP SANTE AU TRAVAIL	126,00	
647500 TICKETS CANTINE	43,56	
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	5,96	
681110 Dotation aux amort.incorporelles	528,00	
744000 Appel de Cotisations		420
758000 PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE		7,76
791000 TRANSFERT CHARGES EXPLOIT.		1 993,70
	99 628,06	2 684,46
		96 943,60

dans le cadre du calcul de la subvention

FRAIS GENERAUX	96 943,60
frais non reter CFE	
CVAE	
Frais bancaires	
Prov.C.Payés et primes	
charges/produits diverses gestion	
Total charges non affectables pour calcul subvention	-
Total charges non affectables pour calcul subvention	-
FRAIS GENERAUX PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DE LA SUBVENTION REGION R.A	96 943,60

	PRINCIPALES OPERATIONS EN 2019					TOTAL
	ENVIRONNEMENT	HANDIBAT			constructys	
NBRE SALARIES (EQUIVALENT TPS PLEIN)	5,61	4,92			1,04	11,57
						-
						-
FRAIS GENERAUX STRUCTURE PAR OPERATION	46 984,29	41 244,89	-	-	8 714,42	96 943,60